



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
POLE RECRUTEMENT – FORMATION – MOBILITE

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Direction Jeunesse et Vie Sociale des Quartiers

DIRECTEUR DE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

(Attaché ou animateur territorial confirmé)

Sous l'autorité du directeur Jeunesse et Vie Sociale des Quartiers, le directeur du centre social et culturel met en œuvre les orientations municipales en matière de développement de la politique jeunesse et de la vie sociale des quartiers..

MISSIONS

- Elaboration du projet social de la structure dans le cadre du contrat CAF (triennal).
- Suivi des différents financements qui lient la structure aux diverses institutions partenaires (Caf, Contrat de Ville, Conseil Départemental, Conseil Régional,...).
- Production de bilans, projets, notes de synthèses en lien avec le fonctionnement du centre social et culturel.
- Gestion administrative et budgétaire du centre social.
- Encadrement de l'équipe pluridisciplinaire en favorisant le travail transversal des agents.
- Développer le réseau de partenaires du centre social et culturel (associations, instances institutionnelles, transversalité avec les services municipaux ...) Analyser et prospecter les besoins du public.
- Initier avec les acteurs locaux des projets et des actions visant à développer l'animation globale au sein du quartier.
- Développer un espace d'accueil multigénérationnel en direction des habitants du quartier.
- Etre garant de la communication de la structure en adéquation avec la stratégie de la Ville en la matière.
- Participer aux différentes initiatives mises en œuvre dans le cadre de la politique municipale.
- Gestion des locaux, et du matériel de l'équipement.
- Accompagner et aider à la structuration des associations locales notamment les associations et collectifs de jeunes.
- Evaluation et valorisation des réalisations ainsi que de l'impact de l'action du centre dans le quartier.

PROFIL

- Bac +3 au minimum ou formation de travailleur social éventuellement en cours (D.E.S.J.E.P.S, DEDPAD, DEFA...). Expérience significative dans le travail social.
- Capacité d'analyse, de synthèse et aptitudes rédactionnelles confirmées.
- Dynamisme, enthousiasme.
- Sens de la négociation, médiation, relationnels.
- Connaissance des dispositifs Politique de la ville et du fonctionnement des collectivités territoriales.
- Maîtrise de la réglementation relatives aux ERP, à l'accueil des mineurs..
- Permis souhaité. Disponibilité. Horaires décalés selon les besoins du service.

GRADE

Cadre d'emploi des attachés ou des animateurs territoriaux.

Merci d'adresser votre candidature à :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
20, rue Adélaïde Lahaye 93170 Bagnolet
service.recrutement@ville-bagnolet.fr



LA DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

POLE RECRUTEMENT – FORMATION – MOBILITE

VOUS INFORME